

DU MENTORAT DANS L'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) EN TECHNIQUES POLICIÈRES AUTOCHTONES : UN OUTIL EFFICACE POUR L'HARMONISATION DES RELATIONS CULTURELLES AVEC LES PREMIERS PEUPLES



Cédric Girard



Formation continue
du Collège d'Alma

CONTEXTE

Depuis 25 ans, le Service de la formation continue du Collège d'Alma œuvre à former des policiers et policières autochtones au moyen du programme d'AEC en Techniques policières autochtones (TPA). À ce jour, plusieurs centaines d'étudiants et étudiantes ont bénéficié de cette formation, laquelle est intimement liée à l'autonomisation des communautés autochtones du Québec et à leur réappropriation de certains pouvoirs. Dans les années 1990, afin d'assurer une gestion sécuritaire adaptée aux réalités des communautés autochtones, le besoin de policiers et policières autochtones s'est imposé. C'est dans cette optique que le Collège d'Alma s'est engagé à développer un programme spécifique, visant non seulement la formation professionnelle, mais également la mise en place d'une approche humaniste du droit à l'éducation.

Aujourd'hui, le programme de Techniques policières autochtones (TPA) continue d'évoluer afin de répondre aux défis rencontrés par les étudiants et étudiantes des Premiers Peuples. La lecture des conclusions du Comité de recherche sur les transitions aux études supérieures des étudiants et étudiantes autochtones (2023) et l'observation des personnes étudiantes depuis plusieurs années, nous portent à constater que le besoin en sécurisation culturelle grandit et se fait de plus en plus pressant.

La gestion de l'isolement et du déracinement ressentis par les personnes étudiantes évoluant dans un environnement académique exigeant est primordiale. Pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire, il est selon nous essentiel de stimuler la motivation des étudiantes et étudiants en renforçant leur réseau de soutien avec des personnes paires.

Par ailleurs, dans son plan stratégique 2022-2027, le Collège d'Alma s'est donné comme mandat d'être un allié fort des communautés autochtones en soutenant et consolidant les efforts de sécurisation culturelle dans les institutions collégiales. L'établissement a ainsi commencé par mettre en pratique ce principe dans son programme de soins infirmiers.

OBJECTIFS

Le mentorat est une approche éprouvée dans de nombreux contextes éducatifs pour améliorer la motivation et la réussite scolaire. Stéphane Martineau et Joséphine Mukamurera (2012) constatent, dans leur article sur le soutien à l'insertion professionnelle, que le mentorat peut prendre plusieurs formes, telles que le tutorat, le parrainage, le coaching ou le jumelage, et qu'il est largement utilisé dans les établissements d'enseignement supérieur. Aux États-Unis, plus de 71 % des grandes écoles offrent un service de mentorat, reconnaissant ses nombreux bénéfices pour l'intégration et le développement des personnes étudiantes. Inspiré par ces modèles, le projet présenté ici vise à structurer une approche de mentorat adaptée aux réalités autochtones, c'est-à-dire favorisant un accompagnement culturellement sécurisant et bénéfique pour la population étudiante autochtone.

L'instauration d'un programme de mentorat constitue une étape essentielle pour assurer une formation complète aux policiers et policières autochtones de demain et pour favoriser leur réussite. Ce programme a pour objectif de jumeler des personnes qui suivent actuellement le programme de TPA avec des personnes diplômées du même programme et à présent en poste comme policier ou policière. L'idée est de renforcer le réseau de soutien des personnes étudiantes et de leur offrir un accompagnement personnalisé au moyen d'échanges avec des personnes mentores ayant vécu des expériences similaires. Le programme vise également à réduire le sentiment d'imposteur ou d'impositrice et à accroître la motivation des étudiants et étudiantes en leur permettant de s'identifier à des modèles de réussite. Le partage d'expérience dans la relation mentorale est la clé de voute de ce modèle. En intégrant les valeurs et la culture autochtones dans la formation policière, cette initiative contribue à rendre le programme plus inclusif et mieux adapté aux réalités des communautés.

RÉCIT DE PRATIQUE

Le centre autochtone Mamo Meskanaw (Espace France Robertson) du Collège d'Alma joue un rôle central dans la structure des échanges entre personnes mentores et personnes mentorées. Les rencontres individuelles et collectives sont organisées sous sa gouverne. Un suivi rigoureux est assuré par la personne coordonnatrice de projet et l'aide pédagogique à l'apprentissage (APA) de la formation continue. Cette dernière supervise l'implantation et l'évaluation du programme afin d'en garantir l'efficacité. Notez que ce projet s'inscrit dans une démarche plus large d'autochtonisation ou « d'harmonisation des relations culturelles » (expression que nous préférons) de la formation collégiale. En effet, en adaptant l'approche pédagogique, il permet d'augmenter le taux de diplomation des policiers et policières autochtones et de favoriser la réappropriation de l'identité autochtone au sein des communautés. Il contribue également à réduire le déracinement culturel ressenti par les personnes étudiantes autochtones lorsqu'elles arrivent en milieu urbain, à Alma, et qu'elles poursuivent des études dans un contexte allochtone. Finalement, cette initiative répond aux besoins grandissants de recrutement dans les corps de police autochtones.

Le mentorat se veut une approche à la fois structurée et flexible. Il doit conserver une dimension informelle et permettre une certaine souplesse dans les interventions et les relations, afin que les horaires des personnes mentores et mentorées ne soient pas trop surchargés. Le projet repose en outre sur une approche collaborative impliquant le corps professoral, les personnes étudiantes, les personnes diplômées et les partenaires autochtones. Il se décline en plusieurs étapes, incluant celle de l'identification des personnes mentores et des personnes mentorées par le recrutement d'anciens étudiants ou d'anciennes étudiantes volontaires et par la sélection de la population étudiante actuelle souhaitant bénéficier du programme. Une formation est offerte aux personnes mentores afin de les sensibiliser aux enjeux spécifiques de la population étudiante autochtone et aux bonnes pratiques du mentorat. Un cadre structuré définit les objectifs, les modalités d'échange et les outils de suivi nécessaires à la réussite du programme.

Un Guide de mentorat a été conçu par Cédric Girard avec l'aide du Département de sciences humaines du Collège d'Alma ainsi que du centre Diversité Artistique Montréal (projet M.A.P.) où Jérôme Pruneau a œuvré pendant plusieurs années.

Le nombre de rencontres, leur durée et les lieux sont laissés à la discrétion des binômes (personne mentore/personne mentorée). Par la suite, des rencontres régulières, tant individuelles que collectives, sont organisées pour favoriser le partage d'expérience et le soutien mutuel. Enfin, une évaluation continue du programme est réalisée durant tout le processus, notamment par un sondage, afin d'ajuster les interventions et d'optimiser les résultats.

BILAN DES COHORTES

La cohorte pilote de l'hiver 2024 comptait huit jumelages. À la suite de cette expérience positive, le projet a été reconduit avec une deuxième cohorte, à l'automne 2024. Toutes les personnes étudiantes, à l'exception d'une seule, ont manifesté un intérêt pour le jumelage. À présent que ces jumelages ont été formés, les personnes étudiantes utilisent leur relation mentorale selon leurs besoins. Une rencontre sera organisée d'ici la fin de la session d'hiver afin de recueillir leur avis sur cette relation. À la fin de leur parcours, un sondage leur sera transmis.

Pour la première cohorte, plusieurs témoignages ont été recueillis.

La question du sondage portait sur les avantages de la relation mentorale. **Voici quelques réponses :**

« Le fait de communiquer sans peur d'être jugé, de se confier et de se parler dans notre langue maternelle. »

« Lorsque j'ai des questions par rapport à la police, je sais vers qui me tourner. »

« On a discuté de ma situation à Alma et des difficultés que je rencontre. »

Afin de soutenir et d'assurer un suivi efficace des personnes mentores et des personnes mentorées, plusieurs outils, guides et sondages ont été élaborés en collaboration avec des acteurs et actrices du milieu.

Parmi ces outils, un formulaire en ligne a été conçu pour décrire le rôle d'un mentor ou d'une mentore et solliciter l'implication des personnes aptes à exercer cette fonction. Nous avons tout d'abord rejoint des finissants et finissantes des cinq dernières années afin de leur parler du projet. Ces personnes travaillent comme policiers ou policières dans les communautés, mais aussi dans les centres urbains. Un second formulaire a également été créé afin de recueillir les attentes des personnes mentorées et de mieux comprendre leurs besoins spécifiques en lien avec le jumelage. Ces fiches d'inscription permettent à la personne coordonnatrice d'optimiser les jumelages en fonction de plusieurs critères, tels que la langue parlée, la communauté d'attache et les aspirations futures. La réussite des duos dépend, en effet, principalement de la prise en compte des attentes des deux personnes participantes. Cependant, cette réussite n'est pas toujours garantie, même dans le respect des attentes mutuelles. Voilà pourquoi le suivi est essentiel. Il permet de réaligner les personnes participantes, ou, dans le cas (rare) d'une incompatibilité, de modifier le duo. Ce type d'analyse est facilité par l'hétérogénéité de l'équipe des personnes mentores qui proviennent de différentes communautés, parlent diverses langues autochtones et travaillent autant en milieu communautaire qu'urbain. Grâce à cette richesse de profils que l'on retrouve dans les fiches d'identités, la personne coordonnatrice peut effectuer des jumelages adéquats.

Les canaux de communication jouent également un rôle clé dans la mise en place et le bon fonctionnement du projet. À cette fin, un groupe de discussion Messenger a été créé spécifiquement pour l'équipe de personnes mentores qui peuvent de la sorte communiquer efficacement avec les personnes mentorées. Nous avons pu constater que ce mode de contact direct facilitait les échanges et constituait le meilleur moyen d'assurer un accompagnement soutenu.

Lorsqu'une personne mentore est acceptée dans le programme, nous lui remettons un guide de mentorat. Ce document lui permet de bien comprendre son rôle, ses responsabilités ainsi que les limites de son engagement.

Par ailleurs, différentes stratégies sont mises en place pour encourager et stimuler la participation des étudiants et étudiantes autochtones de la cohorte. L'un des moments les plus propices pour leur parler du projet se situe un peu avant la semaine d'examen de mi-session, durant leur première session. Durant cette période, le stress et le manque de motivation commencent souvent à se faire sentir. Le besoin de soutien en découle naturellement. La manière dont le projet est présenté aux personnes étudiantes est essentielle. Nous les invitons à un dîner (le repas leur est offert) durant lequel une personne mentore vient partager son expérience et son désir d'aider. Cette stratégie informelle se révèle cruciale pour susciter l'intérêt des personnes concernées et les encourager à s'inscrire.

Lorsque les étudiants et étudiantes manifestent leur intérêt en remplissant le formulaire d'inscription et le formulaire de consentement, le moment du jumelage est alors venu. La personne coordonnatrice procède à une analyse approfondie des fiches d'identité afin de créer des jumelages naturels et pertinents.

Enfin, nous encourageons les personnes mentores à entrer en contact avec leur personne mentorée dès le début du jumelage. Pour les accompagner dans cette première interaction, nous leur proposons des sujets de discussion et des questions qui facilitent la prise de contact et instaurent un climat de confiance. À la suite de cela, les lieux, temps et sujets de discussion leur appartiennent. Les duos établissent leur propre calendrier de rencontres et d'échanges.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'initiative de mentorat au niveau collégial bénéficie déjà d'un fort appui de la part des étudiants et étudiantes, ainsi que des personnes diplômées, ces dernières témoignant de la pertinence du projet pour favoriser la réussite et l'intégration de la population étudiante autochtone. L'implantation d'un programme de mentorat dans le cadre des Techniques policières autochtones du Collège d'Alma s'inscrit en outre dans une vision à long terme d'accompagnement et de valorisation des parcours étudiants autochtones. En soutenant la réussite académique et professionnelle de cette population étudiante, nous croyons que ce projet contribue activement à l'amélioration générale des conditions d'apprentissage.

À l'avenir, l'initiative pourra être élargie. Le réseau de personnes mentores devrait intégrer davantage d'acteurs et d'actrices provenant des corps de police autochtones, et les approches pédagogiques continueront d'être adaptées afin de mieux répondre aux besoins des personnes étudiantes.

Dans une démarche d'amélioration continue, des sondages ont été mis en place via l'application *Forms*. Ils permettent d'évaluer le niveau de satisfaction des personnes mentores et mentorées. Ces sondages comportent des questions sur le processus et la qualité de la relation mentorale. Ils permettent de recueillir à la fois des données quantitatives et qualitatives, notamment à travers des témoignages qui insistent sur l'aspect essentiel de ces rencontres.

Le lancement officiel du programme, lors d'un 5 à 7 organisé au Collège d'Alma, a été l'occasion de faire reconnaître ce programme tout en mettant de l'avant les expériences vécues et en donnant la parole aux personnes moins souvent entendues dans l'espace public. C'est précisément le but du Collège d'Alma de faire entendre ces voix et de se positionner comme un allié des communautés autochtones.

Par cette démarche, le Collège réaffirme ainsi son engagement envers la réussite des étudiants et étudiantes des Premiers Peuples et sa volonté d'accompagner le développement des compétences policières au sein des communautés autochtones du Québec.

Ce type de programme pourrait-il être intégré à votre formation?

Une boîte à outils a été conçue, regroupant tous les sondages, le matériel de suivi ainsi que les bases théoriques nécessaires au déploiement de ce programme de mentorat. Une simple adaptation à votre contexte, et vous êtes prêt et prête à l'implanter!

Réfléchissez-y!

RÉFÉRENCES

Martineau, S. & Mukamurera, J. (2012). « Tour d'horizon des principaux programmes et dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle en enseignement ». *Phronesis*, 1(2), p. 45-62. <https://doi.org/10.7202/1009059ar>

Mentorat Québec: <https://mentoratquebec.org/programmes-de-mentorat/>

Mentorat Canada: <https://mentorcanada.ca/>

Différents Cégeps ayant implanté un programme de mentorat: <https://www.ctreq.qc.ca>

Comité de recherche sur les transitions aux études supérieures des étudiants.es autochtones. (2023). *Favoriser les transitions afin de soutenir la persévérance scolaire des étudiants.es autochtones au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Université du Québec à Chicoutimi; ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière. Source internet : [Qu'est-ce que le Pôle sur les transitions en enseignement supérieur? - Pôle sur les transitions en enseignement supérieur](#)